

LOGIQUE

Pilier secondaire		40 C			
Modules & enseignements		Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>2^{ème} année</i> LOGIQUE I					
<u>Module Logique élémentaire ¹</u>		10 C			
Cours: "Introduction à la logique des propositions"(Miéville)		3 C	A	1	EX.E2H ²
Cours: "Introduction à la logique des prédicats"(Miéville)		3 C	P	1	EX.E2H ²
TP : "Introduction à la logique des propositions" (Bendjama)		2 C	A	1	éval. int.
TP: "Introduction à la Logique des prédicats" (Bendjama)		2 C	P	1	éval int.
<u>Module Complément de logique I</u>		10 C			
Cours : Histoire de la logique I (Gessler)		4 C	A	2	EX.O30'
Séminaire I (Rech. Docum., exposé, TE)		6 C	P	2	éval int..
Total 2^{ème} année		20 C			

1. Les étudiant-e-s ayant déjà acquis le module «*Logique élémentaire*» (10 C) (à titre d'enseignement de service dans un de leurs piliers principaux, ou une formation de base en logique jugée équivalente) prennent, en lieu et place de celui-ci, le module «*Logique supplémentaire*» (10C). Cette situation est notamment celle des étudiants en philosophie. Les étudiant-e-s ayant déjà acquis une partie du module «*Logique élémentaire* » compléteront le programme de «*Logique I* » d'entente avec le professeur responsable.
2. Les étudiant-e-s n'ayant pas la logique en pilier secondaire et qui suivent ce cours sont évalués par un oral de 30'.

<i>3^{ème} année</i> LOGIQUE II					
<u>Module Logique avancée</u>		10C			
Cours II: Introduction à la théorie des systèmes formels (Miéville)		4 C	A	2	EX.E2H
Cours II: Logique non classique (Miéville)		4 C	P	2	EX.E2H
TP II: Introduction à la théorie des systèmes formels (Bendjama)		1 C	A	1	éval. int..
TP II: Logique non classique (Bendjama)		1 C	P	1	éval. int.
<u>Module Complément de logique II</u>		10 C			
Cours : Histoire de la logique II (Gessler)		4 C	P	2	EX.O30'
Séminaire II (Rech. Docum., exposé, TE)		6 C	A	2	éval. int.
Total 3^{ème} année		20 C			

L'étudiant-e devant remplacer ou compléter le module « *Logique élémentaire* » choisit les enseignements proposés dans le module « *Logique supplémentaire* », en fonction des crédits manquants. Ces enseignements peuvent être suivis durant la 2^{ème} ou la 3^{ème} année.

<i>Module Logique supplémentaire</i> ³	max. 10C			
2^{ème} année				
<i>Séminaire II (Rech. Docum., exposé, TE) (Miéville, Bendjama)</i>	6 C	A	2	Eval. Int.
OU				
<i>Cours : Histoire de la logique II (Gessler)</i>	4 C	P	2	EX.O30'
OU				
3^{ème} année				
<i>Cours/Séminaire spécialisé</i>	6 C	A ou P	2	Eval. Int.
OU				
<i>Cours/séminaire à choix dans l'offre des disciplines suivantes : linguistique, philosophie, sciences du langage et de la communication, psychologie, mathématiques, informatique, (d'entente avec le responsable de la chaire de logique et le responsable de la discipline choisie). Ou cours/séminaire de logique donné dans une autre université.</i>	4 C	A ou P	2	Selon enseignement
Total module « Logique supplémentaire »	max. 10 C			Selon choix

3. • L'étudiant-e qui choisit durant sa 2^{ème} année le cours Histoire de la logique II ou le séminaire II, suivra de nouveau ce ou ces enseignements en 3^{ème} année dans le cadre du module « *Complément de logique II* ». Les contenus du séminaire II et du cours Histoire de la logique II sont différents d'une année à l'autre.